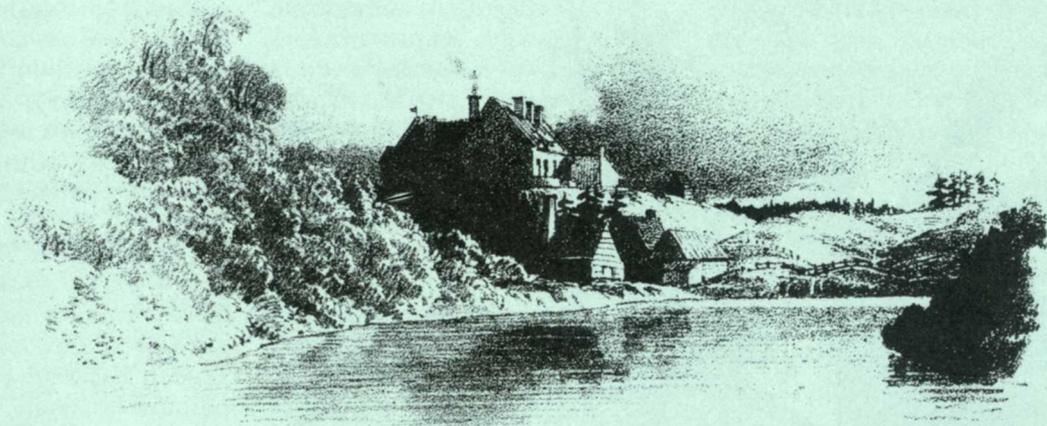
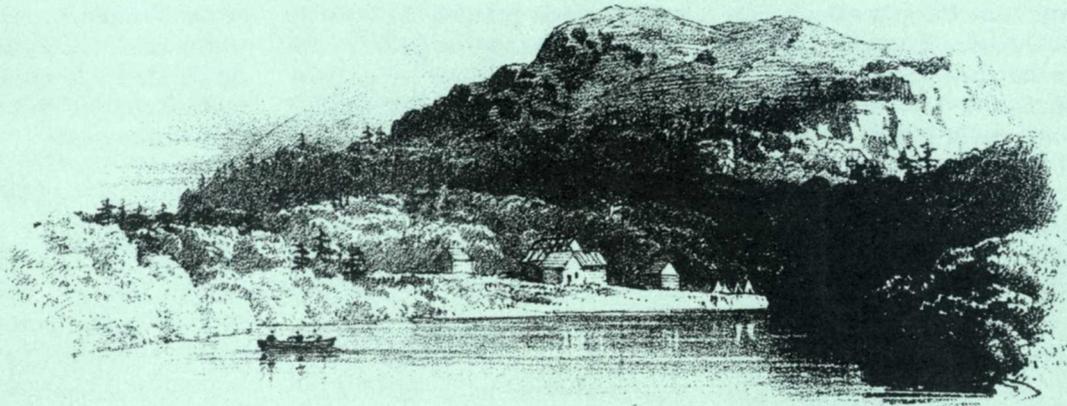


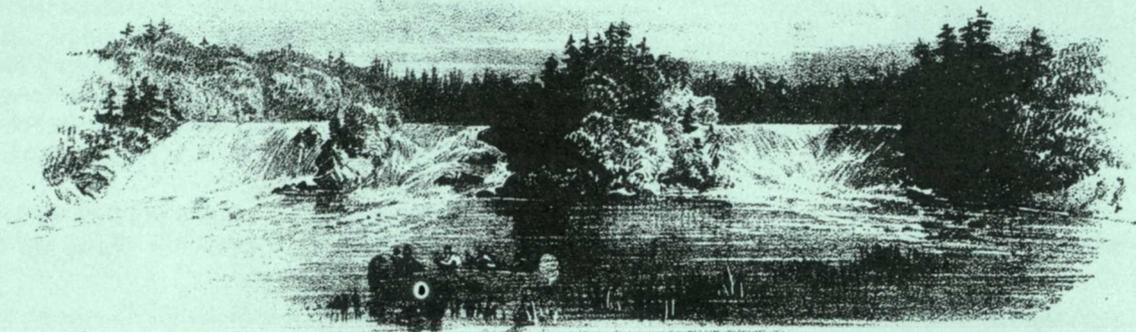
# À rayons ouverts

---

BULLETIN DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC  
7<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 25 Janvier – Mars 1994



THE FLOUR MILL AT ST. JOHN'S



VIEW OF THE DAM AT ST. JOHN'S

# Les sujets régionaux dans les collections de la Bibliothèque

La Bibliothèque, qui recueille l'ensemble des documents publiés au Québec, dispose de collections intéressantes et riches sur chacune des régions du Québec. Au cours de l'automne 1992, une équipe de Radio-Québec est venue compléter ses recherches iconographiques entreprises à Trois-Rivières sur l'histoire de la région Mauricie-Bois-Francs et sur l'évolution des industries locales. Afin d'illustrer la richesse des collections traitant de sujets régionaux, nous donnons un aperçu de la documentation, iconographique ou autre, que l'on trouve à la Division des monographies, et qui traite de Trois-Rivières ou de la Mauricie. Les publications gouvernementales, les périodiques et les collections

spéciales qui abordent ce sujet seront donc exclues par manque d'espace.

Comme toute histoire commence par la préhistoire, il existe quelques ouvrages qui traitent des vestiges historiques et préhistoriques de Trois-Rivières. Une étude du potentiel archéologique ainsi qu'un inventaire présentent des données archéologiques, documentaires et iconographiques permettant d'évaluer la probabilité de découvrir des traces révélatrices de l'histoire des prédécesseurs.

La géographie est un sujet qui offre une autre porte d'accès à la région. L'ouvrage de Raoul Blanchard, intitulé *La Mauricie*,

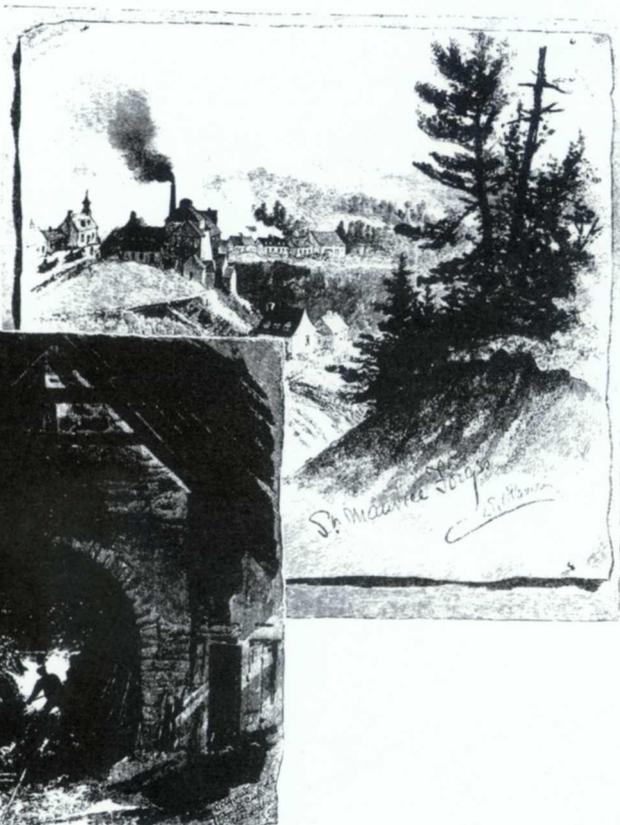
bien que publié en 1950, constitue une première prise de connaissance de la région. À côté des études diverses sur le développement régional ou l'évolution des populations, on trouve plusieurs dossiers toponymiques qui révèlent, par la description et l'histoire des noms de lieux, les transformations socio-historiques. Un répertoire donne aussi l'origine et l'histoire des rues de Trois-Rivières. Enfin, les chercheurs universitaires ou les sociétés de géographie

régionales publient des études qui décrivent les conditions et les problèmes du milieu. Ainsi, le *Répertoire des problèmes environnementaux des municipalités de la région Mauricie et Bois-Francs*, publié par la Société de géographie de la Mauricie en 1988 livre un tableau complet des rapports avec l'environnement.

L'histoire ouvre à la connaissance approfondie d'une région par l'abondance et la diversité de ses publications. Benjamin Sulte, spécialiste de l'histoire régionale, occupe une place particulière par le nombre des écrits consacrés à Trois-Rivières, tous conservés à la Bibliothèque: *Histoire de la ville des Trois-Rivières et de ses environs* (1870), *Chronique trifluviennne* (1879), ainsi que les nombreuses pages éditées par Gérard Malchelosse dans la série des «Mélanges historiques», qui compte 21 volumes. La vie de la région y est décrite sous ses divers aspects avec une attention respectueuse envers les êtres qui y habitent.

L'ouvrage d'Albert Tessier, *Trois-Rivières, quatre siècles d'histoire*, constitue aussi un jalon nécessaire, de même que celui de Marcel Trudel, qui traite des années qui ont suivi la Conquête. Membre du clergé, M<sup>re</sup> Albert Tessier marquera la région de sa forte personnalité. Il contribuera à répandre l'usage du terme «Mauricie», tournera de nombreux films documentaires et éditera au Bien Public de Trois-Rivières les ouvrages de nombreux auteurs de la région : 12 volumes en 1933, et neuf en 1934. Albert Tessier est aussi à l'origine de la carrière littéraire de Félix Leclerc, qu'il fut le premier à éditer.

Plusieurs historiens ou anecdotiers ont traité de l'histoire



Images des Forges du Saint-Maurice, tirées de *Picturesque Canada*, vol. 1.

locale et de la vie en marge des événements historiques. Des dizaines de publications en témoignent, qui visent à décrire la vie quotidienne à Trois-Rivières et en Mauricie. On trouve aussi un ouvrage intitulé *Trifluviennes, 1850-1950*, qui relate l'histoire des femmes de Trois-Rivières et qui constitue une source privilégiée de renseignements, le rôle des femmes dans l'histoire ayant depuis toujours été négligé. Enfin, les recueils de recensements et les répertoires généalogiques permettent à chacun de reconstituer l'histoire de ses ancêtres.

Les lecteurs qui s'intéressent à l'histoire religieuse seront aussi bien servis car les collections regroupent des recueils des mandements des évêques, des biographies de personnalités religieuses éminentes, des ouvrages traitant de l'histoire des églises, des paroisses ou des communautés religieuses. On trouve aussi un album illustré du clergé et des églises de la région ainsi qu'un ouvrage grand format offrant dans une présentation somptueuse les vitraux de la cathédrale de Trois-Rivières.

L'activité intellectuelle des collègues et de l'Université est marquante, comme en témoignent plusieurs centaines de publications. À l'Université du Québec à Trois-Rivières, on a privilégié de nombreux domaines de recherches, tels les études québécoises, la gestion des petites et moyennes entreprises, les pâtes et papiers, l'électronique industrielle, la photobiophysique, l'étude des insectes piqueurs, etc.

Les Forges du Saint-Maurice, qui ont occupé une place majeure dans la production industrielle et le développement économique de la région, et dont l'activité intermittente s'échelonna de 1737 à 1883, ont fait l'objet de plusieurs dizaines de publications. Leur restauration récente a soulevé un regain d'intérêt et suscité la publication de plusieurs brochures attrayantes par la Corporation pour le patrimoine sidérurgique de la Mauricie. Des ouvrages à

caractère historique racontent l'épopée passionnante de cette industrie et de son site, qui ont donné naissance à de nombreuses légendes. La mythologie du diable, fréquemment associée aux feux des forges, a été particulièrement féconde : Le diable des forges, la fontaine du diable, le bal du diable, etc. Plusieurs écrivains, dont Louis Fréchette, ont repris ces récits largement répandus dans la tradition populaire. Les lecteurs qui souhaitent prendre connaissance des objets produits par les Forges du Saint-Maurice feuilleteront avec plaisir un ouvrage intitulé *Le Fer*, publié chez Marcel Broquet, dans lequel on trouve de nombreux exemples de cette production. Enfin, une monographie de François De Lagrave, de plus de mille pages, intitulée *Au pays des cyclopes*, rappelle avec force détails l'histoire des lieux.

L'exploitation de la forêt joue toujours un rôle important dans l'activité industrielle de la Mauricie, comme en témoigne une documentation abondante : histoires de la drave et des chantiers, études sur l'industrie du bois, évaluations des impacts économiques de l'exploitation forestière, etc. Des études richement documentées et illustrées comme *Forêt et société en Mauricie*, publiée conjointement par Boréal Express et le Musée national de l'Homme, livrent des synthèses éclairantes de la question.

La Mauricie est aussi un berceau de l'hydroélectricité au Québec. Plusieurs dizaines d'ouvrages publiés sur le sujet sont conservés à la Bibliothèque. Les lecteurs avides et friands d'illustrations apprécieront cependant l'ouvrage monumental intitulé *Québec, un siècle d'électricité*, publié chez Libre Expression et réédité à plusieurs reprises.

On trouve aussi une documentation abondante concernant les autres villes importantes de la Mauricie, comme Shawinigan, Grand-Mère et La Tuque. Les approches habituelles, utilisées plus haut pour Trois-Rivières,

peuvent être reprises ici avec profit et révèlent l'existence de quelques centaines de documents traitant de ces villes, de leur histoire et de leur vie quotidienne.

Afin de couronner dignement ce petit parcours dans la documentation régionale, il faut mentionner deux ouvrages complémentaires qui rassemblent l'iconographie fondamentale de Trois-Rivières. D'abord, *Trois-Rivières disparue, ou presque*, de Raymonde Gauthier, qui relate l'histoire architecturale de la ville à l'aide de multiples illustrations. Le second est une publication collective de la Corporation des fêtes du 350<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières, qui s'intitule *Trois-Rivières illustrée*, et témoigne en images d'une atmosphère oubliée et de l'évolution urbaine. Ces deux ouvrages révèlent davantage que bien des écrits sur Trois-Rivières et constituent une magnifique promenade commentée en des lieux trop souvent disparus à nos yeux.

Enfin, si l'on souhaite parfaire ses connaissances et débusquer des ouvrages oubliés dans le dédale des collections, les bibliographies à caractère régional peuvent être consultées. Un *Catalogue collectif régional* pour la Mauricie et le Centre du Québec est tenu à jour par la Bibliothèque de l'Université du Québec à Trois-Rivières; une *Bibliographie de la Mauricie* a été publiée par l'Institut québécois de recherche sur la culture en 1991. Il existe aussi des répertoires de documents cartographiques et photographiques, des recueils de textes littéraires... ou de faits saillants... ou de catastrophes! de quoi satisfaire tous ceux qui s'intéressent à la région. Et la Bibliothèque met à la disposition de ses lecteurs une richesse documentaire de cette importance sur toutes les régions du Québec. À chacun d'en tirer profit. □

JEAN-RENÉ LASSONDE  
Division des monographies

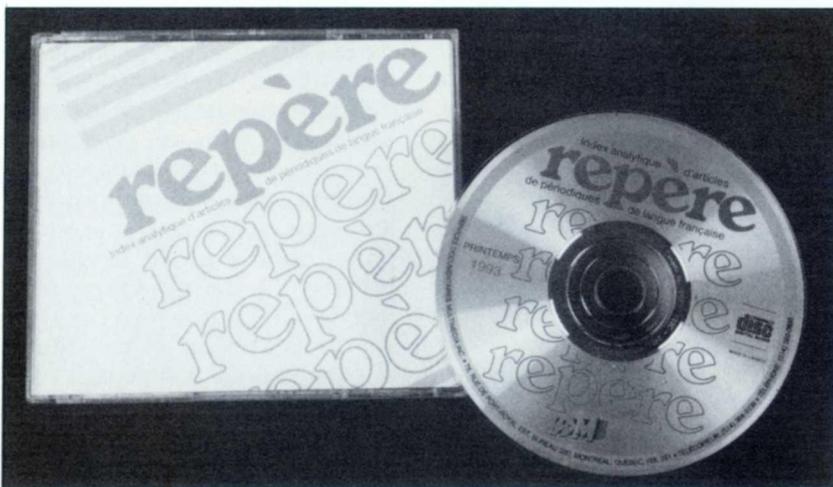
CLAUDE FOURNIER  
Secrétaire général

# L'élargissement du dépôt légal : les enregistrements sonores, les documents électroniques, les logiciels et les microformes

Dans ce deuxième volet traitant du nouveau *Règlement sur le dépôt des documents publiés*, il sera question des autres supports tou-

document est inférieur à 250 \$, ou en un exemplaire si le prix se situe entre 250 \$ et 5 000 \$.

à la faveur des acquisitions : plus de 23 000 disques, tous formats confondus. Cependant, l'établissement d'un dépôt légal des enregistrements sonores vient pour la première fois légitimer cet intérêt et dote la BNQ des outils nécessaires pour préserver le patrimoine sonore québécois. Le dépôt légal s'applique également aux enregistrements sonores non musicaux, tels que les livres-cassettes.



Un exemple de document électronique : les banques de données sur CD-ROM. (Photo : Louis Rioux)

chés par l'élargissement du dépôt légal : les enregistrements sonores, les documents électroniques, les logiciels et les microformes.

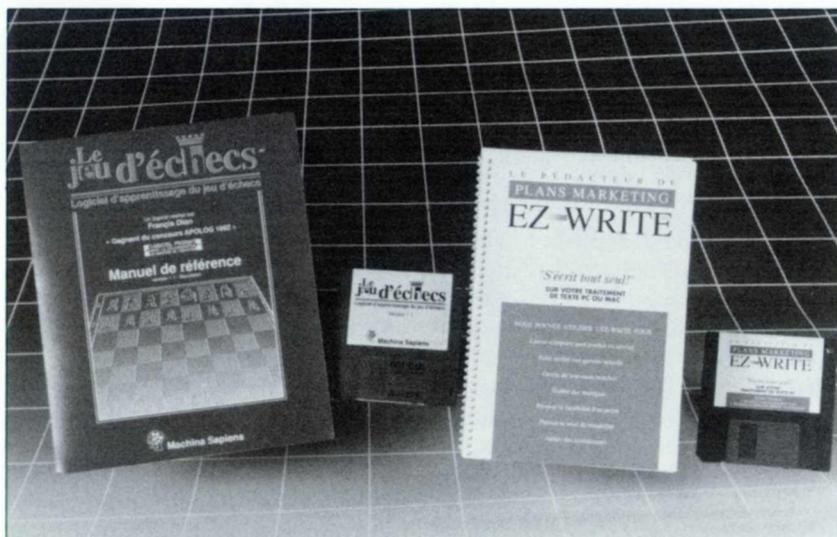
## Les modalités de dépôt

Appliquer le dépôt légal à des supports dont les modes de production et de distribution sont parfois très éloignés de ceux des documents imprimés suppose que l'on tienne compte des particularités des producteurs concernés et que l'on cherche à tirer parti de l'expertise développée par les organismes ou les regroupements déjà en place dans ces divers domaines. Toutefois, certains paramètres s'appliquent uniformément à tous les nouveaux types de documents touchés. Ainsi, tout document déposé doit désormais porter la mention «Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec» suivie de l'année de publication. Le dépôt doit être fait en deux exemplaires si le prix de détail du

## Les enregistrements sonores

L'intérêt de la BNQ à l'égard des enregistrements sonores n'est pas neuf, comme en témoigne la collection patiemment développée

Désireuse de mettre en place le dépôt légal de façon rapide et efficace, la Bibliothèque a dès le départ sollicité la collaboration d'un organisme bien au fait de la production québécoise, soit l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ). Une entente a été conclue afin que l'ADISQ remette à la BNQ deux exemplaires de tous les enregistrements sonores produits par ses membres. On estime pouvoir recueillir ainsi environ 90 % des enregistrements produits au Québec chaque année. Le reste de la production devra être retracé avec l'aide d'orga-



Deux logiciels québécois reçus en dépôt légal : apprentissage du jeu d'échecs et aide à la rédaction de plans marketing. (Photo : Louis Rioux)



Les cassettes et les disques compacts édités au Québec sont désormais soumis au dépôt légal. (Photo : Louis Rioux)



Deux exemples d'enregistrements sonores non musicaux : cours de langue et guide d'identification des oiseaux. (Photo : Louis Rioux)

nismes musicaux plus spécialisés ou faire l'objet d'un repérage suivi de la part de la BNQ. Le dépôt doit être fait pour tous les différents supports d'un même titre, soit actuellement la cassette et le disque compact.

La mise en place du dépôt légal des enregistrements sonores permet à la BNQ d'envisager de compléter activement une collection dont le développement a été jusqu'ici lié aux acquisitions qu'on a pu effectuer. La Bibliothèque entend donc poursuivre ses démarches afin que la production sonore reflète fidèlement la production contemporaine et témoigne avec éloquence d'un passé riche et varié dans ce domaine.

### Les documents électroniques et les logiciels

On regroupe dans cette catégorie deux types de documents qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer. Par document électronique, on entend tout ensemble de données fixées sur un support électronique qui permette une diffusion élargie (disquette, CD-ROM, disque optique, etc.) et qui est soit un document original, soit une copie d'un document imprimé. Quant au terme «logiciel», il désigne un ensemble d'étapes ou

de routines commandant à l'ordinateur d'exécuter certaines tâches comprenant le traitement des données. Le logiciel doit être disponible sur un support électronique qui permette une diffusion élargie. Bien entendu, seuls les documents électroniques et les logiciels produits au Québec sont visés par le dépôt légal et ce, dans toutes les versions et supports existants.

Animée par le souci d'efficacité évoqué plus haut, la BNQ souhaite ici mettre en place le dépôt légal en s'associant aux Services documentaires multimédia (SDM), organisme dont l'expertise dans le domaine des documents électroniques et des logiciels comprend entre autres la réalisation des banques de données ESPIAL et LOGIBASE.

### Les microformes

Les microfilms et les microfiches sont des supports documentaires dont la BNQ a une longue habitude aussi bien à titre d'acheteur que de producteur par l'entremise de son service de microreproduction. L'application du dépôt légal à ce type de documents signifie toutefois que la Bibliothèque devrait désormais être en mesure d'obtenir de façon systé-

matique l'ensemble des documents publiés sous cette forme au Québec. Il s'agit là d'un changement important du mode d'acquisition de ces supports puisqu'il fallait jusqu'ici procéder par abonnement ou par achat à la pièce. Une telle mesure contribuera de façon significative à enrichir les collections de la BNQ, que ce soit pour obtenir les microfilms de périodiques anciens ou courants, ou encore les microfiches de livres épuisés ou introuvables.

### Acquérir pour conserver et diffuser

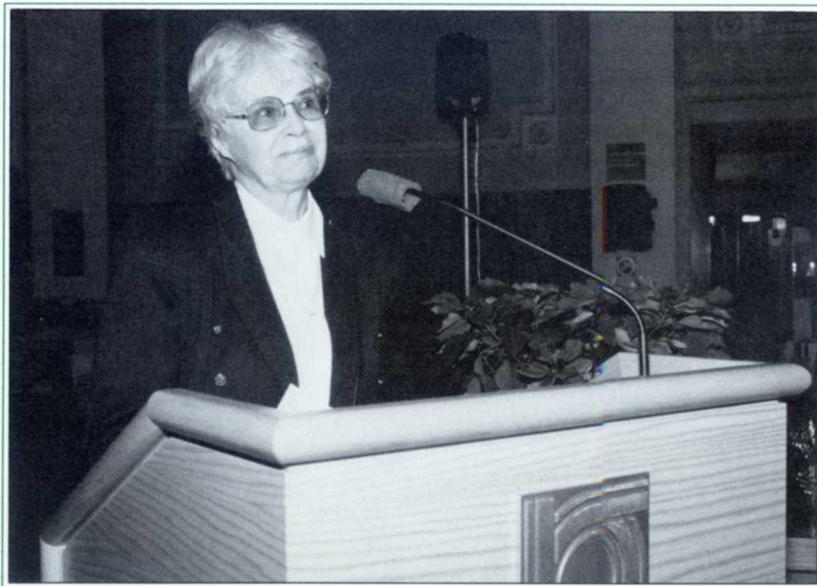
La mise en œuvre du dépôt légal des enregistrements sonores, des documents électroniques, des logiciels et des microformes revêt une signification toute particulière pour la BNQ, qui voit ainsi son mandat de conservation et de diffusion du patrimoine documentaire québécois s'élargir et se préciser. La Bibliothèque entend être à la hauteur de ces nouvelles tâches en abordant le dépôt légal de ces supports non traditionnels avec le même soin que celui accordé aux documents imprimés. □

DANIEL CHOUINARD  
Direction des acquisitions

## Prix Gilles-Corbeil à Anne Hébert

La Fondation Émile-Nelligan décernait récemment le prix Gilles-Corbeil à Anne Hébert. Ce prix triennal consiste en une bourse de 100 000 \$, ce qui en fait le plus prestigieux prix littéraire au Québec et un des plus importants au monde. Rappelons que ce prix a été attribué pour la première fois en 1991 à Réjean Ducharme. La cérémonie s'est déroulée le 10 janvier dernier dans la salle de lecture de la BNQ, en présence de près de 200 invités du milieu littéraire.

Dans son discours, le président du jury, Pierre Nepveu, a souligné que «rien n'a autant frappé le jury au cours des délibérations que le fait qu'une œuvre aussi fidèle à elle-même soit capable d'une telle jeunesse, d'une telle capacité de renouvellement. Anne Hébert écrit toujours à partir d'une même passion, mais elle n'écrit jamais le même livre.»



Anne Hébert remercie la Fondation Émile-Nelligan et les membres du jury qui viennent de lui décerner le prix Gilles-Corbeil. (Photo Josée Lambert)

## Hommage à Gaston Miron

Plus de 500 personnes se sont réunies dans la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice le 31 janvier dernier pour rendre un vibrant hommage au poète Gaston Miron. Cette activité clôturait les festivités entourant le 40<sup>e</sup> anniversaire des éditions de l'Hexagone, dont Gaston Miron est le fondateur.

Ce fut une soirée fort touchante, au cours de laquelle Camille Laurin, le père de la loi 101, Jean-Guy Pilon, le président de l'Académie des arts et des lettres et Pierre Lespérance, président du groupe Sogides, ont rendu hommage à Gaston Miron.

L'Hexagone avait aussi réservé une surprise au poète et à ses invités : Michelle Rossignol a lu un extrait de son poème *La marche de l'amour* et Michel Rivard a interprété la seule chanson qu'il ait jamais composée (paroles et musique) *L'amour, la rose et l'aïillet*. □

GENEVIÈVE DUBUC  
Direction des communications

Gaston Miron a remis à Claude Furnier, le représentant de la BNQ, le manuscrit des douze poèmes inédits publiés dans l'édition de luxe de *Homme rapaillé* qui fut offerte aux 500 invités présents ce soir-là. (Photo : Louis Rioux)



# Les bibliothèques nationales de la francophonie

Du 29 novembre au 3 décembre 1993 avait lieu, à l'École internationale de Bordeaux (France), le Forum des directeurs des bibliothèques nationales des États et gouvernements membres des Sommets francophones, convoqué par la Banque internationale d'information sur les États francophones (BIEF).

L'élaboration et la coordination du programme avaient été confiées à un comité d'organisation composé des directeurs des bibliothèques nationales suivantes : Ambroise Agnero (Côte d'Ivoire), Philippe Sauvageau (Québec) et Zakari Mamah (Togo). M. Sauvageau fut désigné à la présidence du comité. Le Secrétariat fut par ailleurs assuré par le personnel de la BIEF, avec l'assistance de l'École internationale de Bordeaux.

Les directeurs des bibliothèques nationales de 22 pays ont participé au Forum, alors que des observateurs de l'EIB/ACCT, du PGI/Unesco et de la FABADEF ont été invités à suivre les travaux.

La conférence d'ouverture, prononcée par Michel Melot, président du Conseil supérieur des bibliothèques de France, porta sur la problématique et les fonctions des bibliothèques nationales dans le monde d'aujourd'hui. Elle fut suivie du lancement du répertoire *Les Bibliothèques nationales de la Francophonie*, en présence du Secrétaire général de l'ACCT. Cette publication, réalisation conjointe de la Bibliothèque nationale du Québec et de la BIEF, recense les bibliothèques nationales et les organismes qui en tiennent lieu dans certains pays.

Les thématiques suivantes firent l'objet de présentations et d'échanges de vues : la place de la bibliothèque nationale dans l'organisation administrative du pays, le dépôt légal, la bibliographie nationale, la conservation des

documents et la coopération entre les bibliothèques nationales. Des communications furent également présentées sur le grand *Projet de la Bibliothèque de France* et sur le programme *Mémoire du monde* de l'Unesco.

Le lecteur trouvera ci-après le texte officiel des conclusions\* qui ont émané du Forum.

Les participants du Forum :

1. ont affirmé la vocation des bibliothèques nationales et des organismes en tenant lieu à gérer le dépôt légal de l'édition nationale, c'est-à-dire à collecter, signaler, conserver, communiquer et exploiter les documents soumis au dépôt légal ;
2. ont demandé que les gouvernements mettent à leur disposition tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de cette mission ;
3. ont décidé d'harmoniser et de clarifier les textes législatifs et réglementaires relatifs au dépôt légal et à la constitution du patrimoine culturel national. Pour ce faire, ils ont demandé à être impliqués dans le processus et à y associer les spécialistes nécessaires ;
4. ont décidé de tout mettre en œuvre pour promouvoir le dépôt légal auprès des déposants et en contrepartie pour contribuer à la diffusion de l'information relative à l'édition ;
5. ont décidé de promouvoir, en coopération avec les éditeurs nationaux, l'usage du numéro international normalisé du livre (ISBN) et l'usage du numéro international normalisé des publications en série (ISSN) ;
6. ont demandé que la responsabilité de l'établissement de la bibliographie nationale courante soit confiée à la bibliothèque nationale ;
7. se sont engagés à introduire et à utiliser les normes internationales mises au point pour la production de la bibliographie nationale ;
8. se sont engagés à introduire un format de communication afin de favoriser l'échange des données

bibliographiques tant au niveau national qu'international ;

9. ont recommandé que l'on procède le plus rapidement possible à la traduction en français et à la diffusion de la dernière édition intégrale de la classification Dewey et, à cet égard, ont demandé à la BIEF d'évaluer les possibilités de réalisation de cette entreprise ;
10. ont invité les bibliothèques nationales à intensifier la coopération entre elles dans les domaines prioritaires suivants : échanges de publications, formation et échanges d'experts, appui technique et matériel ;
11. ont recommandé aux organisations et aux associations internationales spécialisées, notamment l'Unesco, la BIEF, l'IFLA et la FABADEF, d'appuyer efficacement les initiatives de coopération des bibliothèques nationales francophones ;
12. ont demandé en particulier à la BIEF de coordonner les offres et les demandes de coopération entre les bibliothèques nationales francophones en vue de promouvoir des coopérations efficaces et rentables ;
13. ont invité les bibliothèques nationales à intensifier la coopération dans les domaines de la conservation en favorisant l'échange d'expertise à tous les niveaux ;
14. ont recommandé aux organisations et aux associations internationales spécialisées, notamment l'Unesco et l'IFLA, d'appuyer efficacement les initiatives en matière de conservation entreprises par les pays de l'Est et du Sud et ont demandé à la BIEF d'assurer la diffusion des documents pertinents ;
15. ont recommandé que la BIEF organise, dans les délais appropriés, une deuxième rencontre du Forum des directeurs des bibliothèques nationales des Sommets francophones. □

\* tiré de *l'Écluse*, vol. 5 (oct.-déc. 1993), p. 3.

RÉAL BOSA  
Relations internationales

**Port de retour garanti**  
Bibliothèque nationale  
du Québec  
1700, rue St-Denis  
Montréal (Québec)  
H2X 3K6

Port payé à Montréal

#### COUVERTURE :

Images de la Mauricie : le poste d'échange de la Rivière-aux-Rats; les Forges du Saint-Maurice; les chutes de Grand-Mère. Tirées de l'ouvrage de Joseph Bouchette, *The British Dominions in North America*, publié en 1832.

**Président-directeur général :**  
Philippe Sauvageau

#### COMITÉ DE RÉDACTION

**Président :**

Claude Fournier

**Secrétaire du comité :**

Jean-René Lassonde

**Membres :**

Daniel Chouinard, Geneviève Dubuc, France Ouellet, Jeannine Rivard

**Correctrice :**

Marie-Pascale Auclair

**Conception graphique :**

Louise Lecavalier

**Reproductions photographiques :**

Louis Rioux

Dépôt légal - Bibliothèque nationale  
du Québec, 1994  
ISSN : 0835-8672

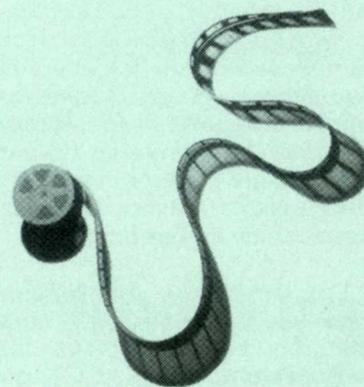
*À rayons ouverts* est publié trimestriellement par la Bibliothèque nationale du Québec. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source. Ce bulletin est distribué gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

On peut se le procurer en adressant sa demande à la :  
Bibliothèque nationale du Québec  
Section de l'édition  
1700, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2X 3K6  
Tél. : (514) 873-1100, poste 158  
ou 1-800-363-9028

Pour effectuer un changement d'adresse, veuillez joindre l'étiquette figurant au haut de la page.

## LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC 1869-1992

La Bibliothèque nationale du Québec a entrepris en 1993 le microfilmage de la collection complète de la *Gazette officielle du Québec* de 1869 à 1992, un programme ambitieux qui comprend plus de 700 000 pages de texte. Réalisé dans le cadre du programme de conservation de la Bibliothèque, ce projet vise à rendre la *Gazette officielle* plus accessible tout en permettant une économie d'espace très appréciable.



Les microfilmages des années 1869 à 1990 s'effectuera en deux phases : 1869 à 1972 (d'ici 1995) et 1973 à 1990 (en 1996-1997). Les années 1991 et 1992 sont disponibles dès maintenant.

Profitez de notre offre de lancement pour les années 1869-1972 :

- 9 600 \$ en un seul versement (plus taxes) ou
- 3 200 \$ en trois versements annuels (plus taxes).

**Épargnez ainsi près de 25 % du prix de vente régulier  
(offre valable jusqu'au 30 septembre 1994).**

Pour plus de renseignements, demandez le dépliant d'information en vous adressant à la :

Bibliothèque nationale du Québec  
Section de l'édition  
Téléphone : 873-1100, poste 158 ou 1-800-363-9028



**Bibliothèque nationale du Québec**